

Les droits paysans, un outil au service de tous

L'urgence est réelle. Les paysannes et paysans de ce monde, en Suisse et ailleurs, sont le pilier fondamental de chaque société. Rien ne peut se développer sans l'apport basique et fondamental de la paysannerie, puisqu'elle nourrit le monde et participe, via ses bonnes pratiques, à la préservation de nos ressources et à la protection contre de nombreux dangers naturels (inondations, incendies, glissements de terrain).

Mais la paysannerie est en danger. Ses effectifs se réduisent à peau de chagrin. Les résistants sont malmenés, pris en étau entre les attentes légitimes de la société et les pressions économiques imposées par le secteur agroalimentaire. Et bien trop souvent, les mouvements paysans sont victimes d'atrocités qu'absolument rien ne peut justifier. Il est dès lors vital de faire évoluer le système vers un meilleur équilibre.

Cela, les organisations membres de la Via Campesina l'ont bien compris et depuis fort longtemps. Le long combat qui a mené à la rédaction et à l'acceptation de la Déclaration sur les droits des paysans nous permet de disposer aujourd'hui d'un outil complet et performant, adapté à la globalité de notre monde moderne.

Encore faut-il l'utiliser et lui permettre de déployer tous ses effets ! N'en déplaise à certaines de nos instances, la UNDROP n'est pas à réserver aux paysans du Sud. Même si nos collègues lointains constituent de loin la plus grande part des paysannes et paysans et des personnes qui travaillent dans les zones rurales, la mise en œuvre de la Déclaration doit impérativement se faire dans toutes les zones géographiques, et oui, même dans notre Suisse privilégiée. La UNDROP à l'instar de la souveraineté alimentaire appelle à renforcer les agricultures locales et appelle à la solidarité entre les peuples. En ce qui nous concerne, certains articles sont éminemment pertinents pour les paysannes et paysans suisses. Pensons simplement aux articles qui renforcent la position des producteurs dans les prises de décision au sein des filières (droits à l'information, à la participation. Droit à un revenu décent). Pensons à l'article 2.5 qui stipule que « Les États prendront toutes les mesures nécessaires pour faire en sorte que les acteurs non étatiques qu'ils sont à même de réglementer, tels que les particuliers et les organismes privés, ainsi que les sociétés transnationales et les autres entreprises commerciales, respectent et renforcent les droits des paysans et des autres personnes ».

Et ce n'est pas tout. Nos stratégies commerciales avec les pays producteurs, voisins ou plus lointains, ont des impacts directs sur les paysans de ces pays. Nous avons le devoir d'appliquer et de faire appliquer des règles commerciales qui, au minimum, ne leur seront pas néfastes, mais mieux encore, qui auront un impact positif sur leurs conditions de vie et de travail. Il est impératif de comprendre que notre agriculture, ici en Suisse, ne peut pas continuer son évolution sans prendre en compte les besoins et l'évolution des agricultures partout dans le monde. Et il est impératif de promouvoir en Suisse une agriculture la plus autonome possible en termes d'intrants ; une agriculture régénérative des sols, qui travaille avec et pour la biodiversité des espèces, respectueuse des humains.

Soyons clairs, le système actuel est néfaste pour tous. Il méprise les personnes qui nous nourrissent, il trompe les mangeurs, il dévaste notre planète, il abuse sans vergogne des animaux que nous élevons. Nous devons sans tarder abandonner ces règles du jeu qui ne

profitent qu'à une poignée d'individus, et amorcer le virage vers un système agricole et alimentaire durable qui bénéficiera à toutes et tous.

Mettre en œuvre les droits paysans, c'est une réponse appropriée. Tout simplement parce qu'ils permettent de redonner aux paysan.ne.s la place qui leur revient, celle d'un maillon essentiel, fondamental de la chaîne de production de nourriture. A ce titre, la Suisse ne doit surtout pas faire bande à part, ou considérer qu'elle n'est pas concernée. Bien au contraire. La Suisse doit s'engager pleinement dans ce processus de mise en œuvre de la Déclaration, dans ses politiques extérieure ET intérieure. Chacune de nos décisions en politiques internationale et commerciale, a une influence ailleurs. Les impacts doivent être évalués en prenant pour critères les articles de la Déclaration. Le commerce international, les activités des multinationales doivent respecter et mettre en œuvre la Déclaration. Il est évident que pour cela, il faudra une forte coalition citoyenne et le courage de changer les rapports de force.

Aujourd'hui plus que jamais, la voix des millions de paysannes et paysans de notre planète veut se faire entendre, par le biais d'un texte rempli de bon sens, porteur de paix, d'espoir et d'avenir pour les générations futures. Sachons aujourd'hui écouter cette voix, osons maintenant le changement !